

santé ne sont en rien propres à ces tranches d'âges et ne sont que la reproduction de pratiques devenues banales dans la vie publique. Les risques couramment dénoncés – accidents, usage de toxiques, violences – ne sont pas le privilège des groupes d'adolescents, pas plus qu'à l'opposé l'établissement de normes en matière d'hygiène et de prévention des infections, les engouements pour le jogging ou pour l'hydratation permanente avec l'indispensable

François Chobeaux. *On est des Courtilles. Recherche sur l'identité collective d'un groupe de jeunes marginaux.* Dactylographié. EHESS, Paris : 1993.

bouteille d'eau minérale. Si le groupe exerce une action particulière et repérable, c'est simplement dans un renforcement de l'étayage de pratiques responsables ou de l'accentuation de vulnérabilités individuelles.

L'intérêt du groupe dans le développement de la personnalité est cependant à relativiser quand celui-ci devient non plus seulement un support au développement personnel, mais un substitut sous forme d'identité collective compensant la recherche d'un équilibre psychologique défaillant. L'identité de chacun n'existe plus alors qu'au sein du groupe, qui devient de plus en plus enfermant dans un illusoire cocon protecteur et où des dérives en tout genre peuvent se développer sans trouver d'oppositions chez des personnalités dominées.

Mais que ce groupe soit porteur d'émancipation ou qu'il soit pathogène reste une discussion d'ordre théorique. La réalité de son rôle dans le devenir d'un adolescent qui établit ainsi ses repères est tel que les éducateurs et les acteurs de prévention doivent obligatoirement le prendre en compte dans une démarche d'éducation à la santé.

Les attentes des jeunes

Les attentes directes, primaires, des jeunes en matière de prévention et de sensibilisation à la santé sont très liées aux discours qui circulent et aux pratiques d'information qui sont développées dans leur environnement. Cette réalité doit également être prise en compte dans la conception et le contenu d'interventions. Banaux reproducteurs de principes entendus autour d'eux, ils sont fortement demandeurs d'informations, justifiant ainsi l'avalanche de données qui leur sont assénées souvent sans discrimination qualitative ni réflexion préalable portant sur l'authenticité de la demande qu'il s'agit de satisfaire. Cette importante stéréotypie de la demande amenant des réponses basées sur une illusion de réalité profonde se retrouve également dans ce qu'ils disent attendre de campagnes de prévention adaptées à leurs comportements. Ils sont souvent demandeurs de démarches dures faisant appel à l'émotion, et estiment que les démarches et les campagnes centrées sur la mise en responsabilité et l'appel à intelligence des personnes sont trop euphémisées pour avoir un impact sur eux. Cette attitude est régulièrement repérable dans

Les adolescents face à l'interdit de la drogue

La prévention a pour but d'empêcher les jeunes de se droguer. Pour ce faire, elle s'appuie sur une représentation mentale de cet acte, telle qu'elle devrait dissuader les jeunes de passer par l'éprouvé de l'expérience. « La drogue est dangereuse » devrait détourner de la drogue. Associer de surcroît le danger à l'interdiction rendrait la conduite doublement dangereuse. C'est ainsi qu'il serait dangereux – voire fatal – de transgresser un interdit.

Ce type de représentation a son efficacité pour la majorité. On pourrait en conclure que la prévention « ça marche » si ce n'est que la minorité consommatrice qui nous préoccupe y semble étanche.

D'une manière générale, on peut dire que l'intégration de la loi passe par plusieurs étapes entre moins de 15 ans et 19 ans. À moins de 15 ans l'interdit invoqué est celui du discours parental ; en grandissant les interdits se modifient (religieux-islam/alcool, sportif/tabac).

L'interdit de la drogue, tel qu'il est posé par la loi, est reçu comme un interdit fondamental et de ce fait, semble énigmatique : superposition et confusion des dangers (notamment pour le cannabis), quand il n'est pas objet de déni « le haschich c'est libre parce qu'on le trouve partout ».

Les réglementations (familiales, scolaires, sportives ou religieuses) qui passent par l'appartenance à un groupe, secrètent des interdits forts et sont mieux perçues parce que plus concrètes. L'appartenance au groupe des citoyens apparaît moins prégnante et constructive dans l'élaboration de l'interdit.

Une réglementation de santé publique qui ne ferait pas intervenir, dans le registre de l'imaginaire, l'interdit de l'inceste, favoriserait peut-être l'accession au partage d'une même vision du monde, qui fait le lien social.

► Étude sur les « Représentations de produits psychotropes » auprès de 1 500 adolescents de la région parisienne. Issy-les-Moulineaux, Centre Chimène, 1994.